

Maïs OGM approuvé sans évaluation de salubrité

Author: Lucy

Sharratt<info@cban.ca><p>Le Canada ignore les normes internationales sur la salubrité alimentaire</p><p>Ottawa et Montréal, mercredi 29 juillet 2009. Le Réseau canadien d'actions sur les biotechnologies (RCAB) et le Réseau québécois contre les OGM (RQcOGM) exigent que le gouvernement fédéral retire l'autorisation du « SmartStax », un maïs OGM contenant huit gènes tant que Santé Canada n'aura pas fait des évaluations complètes et indépendantes.</p><p>Les deux réseaux ont fait cette demande après avoir appris que Santé Canada n'aurait pas fait d'évaluation de salubrité pour le « SmartStax ». L'évaluation de la salubrité d'un OGM dans lequel ont été introduits plusieurs gènes fait partie des normes adoptées par le Codex Alimentarius, un organe des Nations Unies dont le mandat est de développer des normes pour la salubrité alimentaire et qui est reconnu par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour le règlement des litiges.</p><p>Le SmartStax de Monsanto et de Dow AgroSciences est un maïs OGM qui permet à la plante d'être tolérante à plusieurs herbicides et de produire plusieurs insecticides simultanément. Il a été autorisé par l'Agence canadienne d'inspection des aliments, mais pas par Santé Canada.</p><p>« Santé Canada a même pas entrepris ou exigé des évaluations de salubrité pour ce maïs SmartStax », constate Lucy Sharratt du RCAB. « Santé Canada a abdiqué ses responsabilités et ignoré les risques pour la santé publique que pourrait causer ce nouveau maïs OGM auquel ont été ajoutés huit gènes qui ont retrouvé leur habitat dans les cornflakes. »</p><p>« Combiner huit gènes ensemble peut avoir des effets inattendus comme la création de nouvelles allergies ou toxines », rappelle le Dr. Michael Hansen de la Consumers Union. « Ce maïs OGM aurait dû subir des évaluations de salubrité spécifiques comme le recommande la Directive régissant la conduite de l'évaluation de la sécurité sanitaire des aliments dérivés de plantes à ADN recombiné adoptée en 2003 par le Codex Alimentarius. »</p><p>« Les normes et les directives du Codex servent aussi à résoudre les conflits au niveau du commerce international. L'absence d'évaluations de salubrité pour le SmartStax pourrait signifier que d'autres pays pourraient le rejeter sans violer les règles de l'OMC », constate Éric Darier.</p><p>« Santé Canada ne fait pas de tests pour la salubrité et fait plutôt confiance aux affirmations de salubrité fournies par les entreprises », constate le Dr. Shiv Chopra, un scientifique ex-fonctionnaire de Santé Canada et auteur du livre Corrompus jusqu'à la moelle qui explique le scandale de la hormone de croissance bovine. « Comme toujours, Santé Canada protège les intérêts des entreprises plutôt que la santé. »</p><p>« Autoriser le SmartStax sans évaluation, un jour après la publication du rapport sur le scandale de la listériose, illustre l'actuelle profonde crise de gouvernance et de l'incompétence en matière de salubrité des OGM », conclut Éric Darier, directeur de Greenpeace au Québec.</p><p>-30-

Pour plus amples renseignements: Lucy Sharratt, Réseau canadien d'actions sur les biotechnologies, Tél. 613 241 2267 poste 6; Dr. Michael Hansen, Consumers Union, Cell. 91 777 43801 outél. 914 378 2452; Dr. Shiv Chopra, Tel. 613 692 6104; Éric Darier, Greenpeace, Cell. 514 605-6497; Hélène Cornéliier, AFEAS, Tél. 514 251-1636; Benoit Girouard, Union paysanne, Cell. 450 495-1910.</p>